



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7477^e séance

Lundi 29 juin 2015, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Adnin	(Malaisie)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Gimolieca
	Chili	M. Olguín Cigarroa
	Chine	M. Xu Zhongsheng
	Espagne	M. De la Calle García
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Ilichev
	France	M. Stehelin
	Jordanie	M ^{me} Kawar
	Lituanie	M ^{me} Jakubonė
	Nigéria	M. Haidara
	Nouvelle-Zélande	M ^{me} Lennox-Marwick
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Mulwein
	Tchad	M. Mahamat
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Méndez Graterol

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée
d'observer le désengagement pour la période allant du 3 mars au 28 mai 2015
(S/2015/405)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 3 mars au 28 mai 2015 (S/2015/405)

La Présidente : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2015/474, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/405, qui contient le rapport

du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 3 mars au 28 mai 2015.

Le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Angola, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Fédération de Russie, Espagne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Venezuela (République bolivarienne du)

La Présidente : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2229 (2015).

La séance est levée à 15 h 5.